

Plan de cours

Évaluation de la capacité portante des ponts acier-bois - MTQ

Objectif

- Prendre connaissance des critères de base à considérer dans l'évaluation de la capacité portante d'un pont acier-bois;
- Planifier et exécuter une inspection d'évaluation;
- Transformer l'information recueillie lors de l'inspection d'évaluation en données utilisables par le logiciel d'analyse;
- Connaître les limites du logiciel d'évaluation;
- Fournir des documents d'évaluation complets et uniformes.

Durée	1 jour incluant l'examen	Attestation	Oui
Préalable	Il est recommandé d'avoir réussi le cours « Inspection des structures 2008 »	Clientèle visée	Ingénieurs et techniciens en structures participant à l'évaluation de la capacité portante des ponts acier-bois
Examen	Durée 1 h 30	Approche pédagogique	Présentation en salle
Particularité	Les cellulaires et autres appareils électroniques sont interdits durant l'examen		
Matériel nécessaire	<ul style="list-style-type: none">• Calculatrice;• <i>Manuel d'évaluation de la capacité portante des ponts acier-bois</i> (fourni).		

Description du cours

Depuis le début des années 90, le Ministère a mis en place un programme d'évaluation périodique de la capacité portante des ponts de type acier-bois. À ce jour, plusieurs ponts ont vu leur capacité évaluée, certains à plusieurs reprises, selon leur degré de détérioration ou selon un intervalle maximal de 10 ans. Dans cette perspective, une approche structurée, basée sur des relevés précis, des défauts des poutres d'acier et des traverses de bois, doit être privilégiée afin d'obtenir l'image fidèle de l'état de l'ouvrage et ainsi permettre de définir la capacité portante de la structure étudiée. La formation d'évaluation de la capacité portante présente l'ensemble des principes à considérer dans le processus d'évaluation et permet d'initier les ingénieurs et les techniciens aux étapes à réaliser, le but ultime étant d'obtenir un produit final correspondant aux exigences du Ministère.

Plan de cours

Contenu : principes de base de l'évaluation de la capacité portante des ponts acier-bois; préparation et réalisation de l'inspection d'évaluation; traitement de l'information et utilisation du logiciel d'évaluation de la capacité portante des ponts acier-bois; compilation des résultats et contenu du rapport d'évaluation de la capacité portante des ponts acier-bois.

Pour information :

Isabelle Boucher

Direction générale des structures

418 643-0800, poste 24257

formation.930@transports.gouv.qc.ca